

POINT COM

Bulletin municipal de Bonnétable • Juillet 2015

BONNETABLE





04



06



10



16



18



23

- 03 Editorial**
Le mot du Sénateur-Maire
- 04 Vie de la commune**
Services techniques, mutualisation des ressources !
- 06 Vie des écoles**
Zoom sur l'école primaire publique, place d'Armes
- 08 Vie des écoles**
École du Sacré Cœur
- 09 Vie de la commune**
Bienvenue Madame l'adjointe, Marie-Laure Pléver
- 10 Vie de la commune**
Une nouvelle directrice pour Bonnetable !
- 12 Vie de la commune**
Comptes 2014 et budget 2015
- 14 Vie de la commune**
Transferts de compétences
- 16 Vie de la commune**
La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- 17 En bref...**
Nouveau, du Scrabble à Bonnetable / Les Tréteaux de Malestable / Le collège de la Foresterie / Un peu de civisme !
- 18 Vie de la commune**
Travaux de l'Hôtel de ville
- 19 Vie de la commune**
Travaux des parkings
- 20 Rectificatif**
Onias Martin, la vérité historique
- 21 Hommage**
Une Princesse s'en est allée, Isabelle de Bourbon de Parme
- 22 Mémoire**
Paul Visage, mémoires de ma Patriote
- 23 Anniversaire**
La Patriote de Bonnetable
- 24 Calendrier**
Les prochains évènements Mariages / Naissances

Directeur de la publication : Jean Pierre Vogel

Crédits photos : Alain Godet, CIM, Conseil départemental, Thierry Lemonnier, Mélissa Beillard

Contributrices (teurs) : Jean-François Avenard, Patrick Corbin, Bernard Gagnard, Rose-Marie Guillopé, Loïc Leceve, Christine Luna, Jean-Philippe Monteil, Serge Morin, Thierry Lemonnier, Jean Pierre Vogel.

Couverture : Alpine du team So24 !

Création graphique et impression :
Imprimerie CRES à Bonnetable
02 43 29 31 57



LE MOT DU SÉNATEUR-MAIRE



Je reçois sur rendez-vous à la mairie, et peux aussi me déplacer à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Depuis notre élection, nous avons mis en œuvre les mesures de gestion correctives qui s'imposaient. Grâce aux économies réalisées, elles nous permettent de pouvoir réaliser des aménagements, sans emprunter.

“

Chères Bonnétabliennes, chers Bonnétabliens,

L'année 2015 sera marquée par la concrétisation d'une partie du programme pour lequel notre équipe municipale a été élue en mars 2014 : désendettement et redressement de la situation financière de notre commune, amélioration du cadre de vie. A ce titre, nous devons prendre en compte les baisses historiques des dotations de l'État : moins 60.000 € en 2015 et perspective de baisse de plus de 300.000 € en 2017.

Pour 2015, cela équivaut au coût de deux emplois communaux au smic (1.500 euros brut par mois plus les charges patronales). Nous avons donc été contraints de revoir l'organisation de nos services administratifs et techniques. C'est ainsi que nous avons décidé de ne pas remplacer les départs en retraite pour éviter une augmentation des impôts locaux. Grâce à cette décision, la fiscalité communale va être stabilisée en 2015.

Mais nous devons poursuivre la mise en œuvre des mesures d'économies pour les années à venir. Car nous devons faire face à un endettement insupportable : la commune a en effet contracté 17 emprunts en 12 années (de 2002 à 2013) pour plus de 7.500.000 €. Nous supportons ainsi une charge de remboursement de plus de 1.500 € par jour ! Nous n'avons donc aucune marge de manœuvre pour les dix à vingt années à venir, les plus gros emprunts ayant été conclus sur une durée de 20 à 30 ans.

Mais, depuis notre élection, nous avons mis en œuvre les mesures de gestion correctives qui s'imposaient. Grâce aux économies réalisées, elles nous permettent de pouvoir réaliser, sans emprunter : la réfection de l'accueil de la mairie et le réaménagement de l'ancien Centre de Secours au profit de la section cyclisme et du Secours Catholique (8.000 € de dépenses au lieu de plus de 200.000 € prévus en 2013). Nous entreprenons également l'agrandissement du parking rue de Rosay, la réfection du parking et des

grilles du Jardin Public, ou encore l'achat de l'ancien garage rue Saint Nicolas, afin d'y réaliser un nouveau parking.

Et nous avons aussi opéré des transferts de compétences vers la Communauté de Communes Maine 301 pour une meilleure répartition des coûts y afférant (lire le développement dans les pages qui suivent).

Vous le constatez, les élus sont mobilisés pour faire les bons choix, en fonction de nos moyens, pour améliorer notre cadre de vie et limiter la pression fiscale.

Je vous souhaite un excellent été.

Jean Pierre Vogel
Sénateur-Maire

SERVICES TECHNIQUES

MUTUALISATION DES RESSOURCES !

Comme l'explique Jean Pierre Vogel dans le mot du Sénateur-Maire, la ville de Bonnetable doit revoir l'organisation de ses services. Les agents techniques qui partent à la retraite ne seront pas remplacés. C'est la raison pour laquelle, sous le contrôle et les conseils de la nouvelle Directrice Générale des Services, Alain Godet est chargé d'optimiser les moyens humains des équipes, en fonction des compétences de chacun. Nous poursuivons avec lui le tour des différents chantiers réalisés ces dernières semaines.



Aménagement du terre-plein, Avenue du 8 Mai



Le square Guilmin réhabilité



Taillage et élagage jardin public



Abattage d'un arbre jardin public



Busage et curage d'un fossé dans le jardin public



Encassement dans un chemin



Tonte à l'aire d'accueil des gens du voyage



Abattage de deux arbres au cimetière



Nettoyage cimetière



Création de parterre cimetière



Ramassage de crottes de chiens
au jardin public et trottoirs



Pont de pierre élagage en collaboration
avec la Transvap

ZOOM SUR...

L'école primaire publique, place d'Armes



AMENAGEMENTS DANS LA COUR

Depuis 2013, la cour arrière de l'école primaire publique, Place d'Armes, était fermée aux élèves pour des raisons de sécurité. En effet, suite à des travaux d'extension de l'école, un mur mitoyen s'était pour partie, effondré. Après expertises, les travaux ont repris fin 2014, sous l'impulsion et le contrôle à la fois d'Alain GODET, adjoint en charge des travaux et de Rose-Marie GUILLOPE, adjointe en charge des



Affaires scolaires.

EVOLUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT AUX ABORDS DE L'ECOLE

Les abords de l'école primaire, Place d'Armes, ont fait l'objet de travaux de mise en sécurité, comme évoqués

lors de la Commission Travaux de fin 2014. En effet, quelques places de stationnement ont été supprimées afin d'avoir une meilleure visibilité des enfants, lors de leurs traversées. Par ailleurs, les trottoirs ont été élargis et un passage piéton décalé, pour une meilleure sécurité des enfants. Très prochainement, ces aménagements seront finalisés par l'installation de barrières de sécurité à la sortie de



l'école.

Un aménagement sécurisé sera également fait, pour la rentrée



prochaine, aux abords de l'école privée. Ces aménagements ne doivent pas empêcher les automobilistes d'adopter un comportement responsable, pour la sécurité de nos enfants.

RYTHMES SCOLAIRES :

Les temps d'activités périscolaires ne changeront pas à la rentrée prochaine

La commune de Bonnetable applique la réforme des rythmes scolaires (réforme que toutes les communes doivent obligatoirement appliquer) depuis la rentrée 2013 : mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) de 45 minutes les lundis, mardis, jeudis et



vendredis pour ses écoles maternelle et primaire publiques, à sa charge (et non de l'Education Nationale). Cette organisation doit être concertée entre la commune et le conseil d'école.

Après pratiquement 2 années, Rose-Marie GUILLOPE, Adjointe en charge des Affaires scolaires, a souhaité faire un bilan. Il en ressort des difficultés



de ressources humaines, d'organisation et de financement, malgré la volonté d'accueillir au mieux les enfants. Ce temps est trop court, d'une part pour permettre de réaliser certaines activités chronophages comme les activités sportives ou culturelles qui nécessitent de se rendre dans un autre lieu que celui de l'école (équipements sportifs, bibliothèque...), et d'autre part pour l'encadrant qui n'intervient que pour 45 mn avec les enfants.

De plus, cette organisation oblige à ce que 11 encadrants soient mobilisés 45 minutes pendant ces 4 jours, pour 250 élèves scolarisés à l'école primaire.

Cette réforme coûte environ 180 euros par élève. L'Etat ne dédommage les communes qu'à hauteur de 90 euros. D'où, un surcoût imposé aux contribuables de Bonnetable.

Aussi, pour la rentrée prochaine, il a été proposé au conseil d'école de réaménager l'organisation de ces temps d'activités périscolaires, soit 2 fois 1h30 par semaine permettant de résoudre une partie de ces difficultés, les maternelles restant quant à elles dans le schéma actuel. Cela permettrait alors de limiter le nombre d'animateurs à 5 ou 6 pour 5 à 6 groupes par jour pendant 1h30.

Le 28 mai dernier, le conseil d'école a refusé cette proposition. La municipalité a donc suivi à regret cet avis et a



INSCRIPTIONS EN VUE DE LA RENTRÉE DES CLASSES SEPTEMBRE DE 2015

Les coordonnées des écoles sont consultables à partir du site internet de la Ville de Bonnetable : www.ville-de-bonnetable.fr, rubrique Vie Pratique / Ecoles.

IMPORTANT : L'inscription d'un enfant dans une école maternelle ou élémentaire publique de Bonnetable dépend du secteur scolaire du domicile de la famille. Pour les familles ne résidant pas à Bonnetable mais, souhaitant y scolariser son enfant, veuillez prendre contact avec la Mairie de BONNETABLE, au 02.43.29.30.20.

validé le maintien des 4 fois 45 mn par semaine, uniquement pour la prochaine année scolaire.

En vue d'engager une réflexion pour une nouvelle organisation pour la rentrée 2016, un comité de pilotage va être mis en place et une enquête sera réalisée dans le courant de la prochaine année scolaire pour interroger les parents sur la possibilité de modifier l'organisation actuelle. À défaut, la municipalité devra envisager de faire supporter les surcoûts et demander une participation aux parents (bénévolat ou financière).

ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR



ACTIVITES DE FIN D'ANNEE

Pour la dernière période de l'année, l'équipe enseignante a choisi d'aborder le thème des civilisations anciennes.

Les enfants de PS/MS et les GS/CP sont donc partis « A la conquête de la Gaule » avec Vincent Gasco, animateur pédagogique, qui a passé deux jours dans les classes. Vincent est arrivé le lundi matin avec les bras chargés de documents, d'objets et de matériel de bricolage.

Grâce à des grandes images, les enfants ont appris que les Gaulois vivaient dans des huttes, construites avec du bois et de la boue séchée et que le toit était recouvert de paille. Ils ont découvert que nos ancêtres cultivaient le blé ; faisaient du pain avec la farine (les enfants ont d'ailleurs mangé leur pain fabriqué en atelier avec Vincent), qu'ils cultivaient aussi l'orge pour faire de la cervoise qui ressemble à la bière. Ils ont retenu que les Gaulois mangeaient des racines, des fruits cueillis dans la nature et mangeaient la viande des animaux qu'ils chassaient (surtout des cerfs) et des animaux qu'ils élevaient (porcs et volailles). Pour s'habiller, ils portaient des braies (pantalons) et des sayons à carreaux (sortes de tuniques). Aux pieds, ils mettaient des brodes en cuir.

Les femmes tressaient des paniers

d'osier et tissaient sur un métier avec du fil de laine pour fabriquer le « tissu » des vêtements. Les gaulois travaillaient beaucoup le bois et ont inventé la table, le savon (avec de la graisse d'animal et de la saponaire). Les gaulois étaient aussi forgerons : ils travaillaient le fer pour fabriquer des outils et des épées, ou des lances pour se battre à la guerre. Ils aimaient aussi se parer de bijoux fabriqués avec du bronze. Par exemple, le torque : chaque enfant s'est fabriqué un torque (sorte de bracelet) avec du fil de fer.



On a retrouvé des masques et des boules magiques (pierre gravée d'une spirale). Ces pierres étaient exposées dans les huttes pour repousser l'orage. La spirale chez les Gaulois montre le déroulement de la vie : naître pour grandir. Les enfants ont peint des masques et des boules magiques. Puis les 2 classes se sont retrouvées dehors pour jouer aux jeux des petits Gaulois : le trou du chat, le jeu de force, de quilles et de palet. Deux jours formidables où les enfants se sont régalés !

Les enfants de CE1/CE2/CM1/CM2 ont terminé leur année en faisant des fouilles sur le site archéologique du CAPRA à Allonnes. Sur place, ils ont appris à étudier leurs trouvailles, à les répertorier comme de vrais petits archéologues. Puis ils se sont initiés à la céramologie. Une belle journée enrichissante !

INSCRIPTIONS EN VUE DE LA RENTREE DES CLASSES SEPTEMBRE DE 2015

Les inscriptions à l'école privée du Sacré Cœur se font auprès de Mme LUNA, Directrice, tous les lundis, au 02.43.29.31.01.

JOURNEE EUROPE

Le vendredi 22 mai, tous les enfants de l'école ont participé à une journée européenne sur l'Italie. Les PS/MS/ GS/CP/CE1/CE2 se sont retrouvés par groupes dans différents ateliers : cuisine avec la confection italienne du saucisson au chocolat, découverte des principaux monuments historiques italiens, création d'un Pinocchio ou d'un masque vénitien, chant et jeu de cour italien, ou bien encore des contes. Pendant ce temps, les CM1/CM2 se retrouvaient avec d'autres écoles primaires au collège Saint-Paul pour participer à un "marchathon" en faveur des chiens guides d'aveugles. Une belle leçon de solidarité !

INFORMATIONS TRAVAUX

Comme annoncé précédemment, les travaux pour la création de sanitaires vont démarrer pendant les vacances d'été et sont financés par la Direction diocésaine.



Au revoir Madame l'adjointe...

Proposée adjointe par Jean Pierre Vogel, à l'issue des élections municipales de mars 2014, Marie-Geneviève Bourmault a remis sa démission à Madame la Préfète de la Sarthe, qui l'a acceptée. Pour des raisons personnelles qui occasionnent

son départ de Bonnétable, l'ancienne élue avoue une expérience courte mais très enrichissante. Elle exprime sa plus grande reconnaissance au personnel municipal et à ses collègues adjoints et élus municipaux pour le travail accompli. Elle remercie

également le monde associatif avec lequel elle a établi un excellent contact dans le cadre de sa mission, ainsi que les habitants de la commune pour leur accueil. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouveaux projets.

...BIENVENUE MADAME L'ADJOINTE !

MARIE-LAURE PLÉVER

L'assemblée municipale, ayant horreur du vide, a décidé de combler ce départ par un remplacement et les règles de la parité imposent qu'il s'effectue par une femme. L'issue du vote qui s'en est suivi le 18 mai, le Conseil municipal a le plaisir d'accueillir Marie-Laure Pléver comme nouvelle adjointe. Mariée et mère de 3 enfants, la jeune femme travaille dans le secteur bancaire où elle gère une clientèle de professionnels. Pour mission, Marie-Laure reprend logiquement la relation avec le monde associatif : il était donc prépondérant de bien connaître Bonnétable où elle est née. Parfaitement consciente des contraintes budgétaires de la ville, elle aborde son mandat avec sérieux et sourire à la fois.



Comment appréhendez-vous votre mission ?

Je me vois comme l'interlocutrice de l'ensemble des associations de Bonnétable. Un relais entre les associations, le Maire, mes collègues adjoints et le conseil municipal.

Que souhaitez-vous faire ?

Je veux être à l'écoute de chacun, que nous trouvions ensemble des solutions pour optimiser l'organisation, le quotidien... Créer une véritable synergie entre les associations !

Quelles manifestations avez-vous déjà assurées ?

J'ai eu la chance d'assister aux 100 ans de la patriote, aux assemblées générales du tennis de table et des Trétaux de Malestable. J'ai également remis des médailles et des coupes pour la fête de la pêche, la pétanque et la finale des vétérans.

Selon vous, qu'attendent de vous les présidents d'associations ?

Évidemment de l'intérêt pour ce qu'ils font, mais aussi une présence et de la réactivité !

Y a-t-il quelque chose que vous avez envie de leur dire ?

Que malgré les contraintes budgétaires, j'ai l'ambition d'améliorer les choses avec un bon esprit d'équipe.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE

POUR BONNÉTABLE !

Dans sa séance du 10 juin 2014, le Conseil municipal a voté le principe d'une étude, par un spécialiste, destinée à optimiser le fonctionnement des services internes de la commune. Parmi les préconisations du cabinet Décision Publique figurent l'embauche d'une Directrice Générale des Services. Cette opération a conduit au recrutement de Manuela Guet qui a rejoint la Ville de Bonnétable au mois de février dernier.

Les habitants ne vous connaissent pas encore tous : dites-nous qui vous êtes !

Je m'appelle Manuela Guet, je suis la nouvelle directrice générale de la commune de Bonnétable. J'ai bientôt 33 ans, je suis mariée et mère de 2 enfants. Je suis née à la Ferté-Bernard où j'ai aussi fait ma scolarité, mais j'ai grandi à Nogent-le-Bernard.

Quels sont votre cursus et votre parcours professionnel ?

Après mon bac scientifique, j'ai fait une maîtrise de mathématiques appliquées (probabilités et statistiques) sur Angers et après j'ai fait un DESS de Gestion des organisations publiques sur Tours. A l'issue de mon Master 2, je suis rentrée pour un CDD de 6 mois

sur la Communauté de communes du Val d'Huisne, au Theil-sur-Huisne, dans l'Orne. Et puis j'y suis restée, mais sur un poste de directrice de la communauté de communes pendant presque 10 ans.

Comment avez-vous été amenée à postuler chez nous ?

C'est l'opportunité du poste qui m'a fait venir à Bonnétable. Après 10 années de communauté de communes, j'ai eu envie de changer un peu et d'apprendre autre chose. Il y a une base identique avec ce que j'ai fait ailleurs : le fonctionnement, la gestion de personnel, l'organisation. Ensuite, ce ne sont pas du tout les mêmes compétences et au niveau d'une mairie, il y a plus d'attente de la population qui demande davantage de contact.

La ville est dans une situation financière critique. Quelle est votre perception de Bonnétable ?

C'est une ville qui a un potentiel fort. Elle possède un tissu associatif très dense et qui ne demande qu'à être dynamisé. Il y a beaucoup de choses à faire sur la commune. Bien des personnes ne savent pas comment apporter leur petit plus. Je rencontre des gens qui ont envie de faire évoluer la commune, mais qui manquent d'une impulsion, de quelqu'un qui écoute leurs idées.

Quelle est votre feuille de route ?

Je suis sous l'autorité de Jean Pierre Vogel, le Sénateur-Maire. J'ai été recrutée pour être l'interface entre le Conseil municipal et la population. Ensuite, ma mission consiste à trouver

des sources d'économie pour permettre à la commune de se renflouer un peu et de repartir sur de nouveaux projets.

Comment y parvenir ?

Par l'expérience, mais aussi en étant à l'écoute du personnel de la commune, de la population, des associations qui peuvent nous apporter leur réflexion. Et à partir de ça, penser à des pistes de mutualisation. Venant d'ailleurs, je m'appuie également sur le réseau de relations que j'ai tissé avec le temps. Il en faut beaucoup pour faire ça, mais c'est indispensable et c'est un atout.

Racontez-moi comment sont organisés les services de la mairie : qu'avez-vous changé ou voudriez encore changer ?

L'objectif de la réorganisation des services, y compris techniques, c'est d'optimiser les ressources de chacun. Auparavant, certains membres du personnel étaient utilisés pour leur fonction, mais ils en ont aussi été "détournés" pour faire face à un manque d'effectif sur d'autres postes. C'est par exemple le cas des écoles où l'on a pris des agents d'autres services pour les mettre sur des activités périscolaires. Aujourd'hui, l'idée consiste à remettre chacun sur son poste en fonction de son expérience et ses compétences. Nous allons continuer de mettre des choses en place pour la rentrée afin que tout

Bonnétable est une ville qui a un potentiel fort. Elle possède un tissu associatif très dense et qui ne demande qu'à être dynamisé. Il y a beaucoup de choses à faire sur la commune.

“

fonctionne. Nous avons de la chance d'avoir des agents compétents et très consciencieux. Il suffit simplement de remettre les bonnes personnes au bon endroit, d'expliquer pourquoi on fait des changements.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Je suis très contente d'être arrivée à Bonnétable. J'ai le sentiment d'apprendre plein de choses tous les jours, de découvrir des personnalités. Pour l'instant, c'est très riche et je ne regrette pas mon choix !



COMPTES 2014

Et budget 2015

Les comptes administratifs de l'année 2014 font apparaître un excédent de plus de 400 000 € contre 105 000 € en 2013 et ce, grâce aux mesures de gestion rigoureuse qui ont pu être mises en place par le nouveau Conseil municipal, dès son élection.

Baisse des taux d'imposition communaux de 4% en 2015

Il a cependant été constaté, en 2014, une forte augmentation des charges de personnel (+ 100 000 euros) liée aux décisions prises en 2013. Notamment à cause des temps d'activités périscolaires mis en place à compter de septembre 2013 et à diverses autres mesures décidées par l'ancien maire.

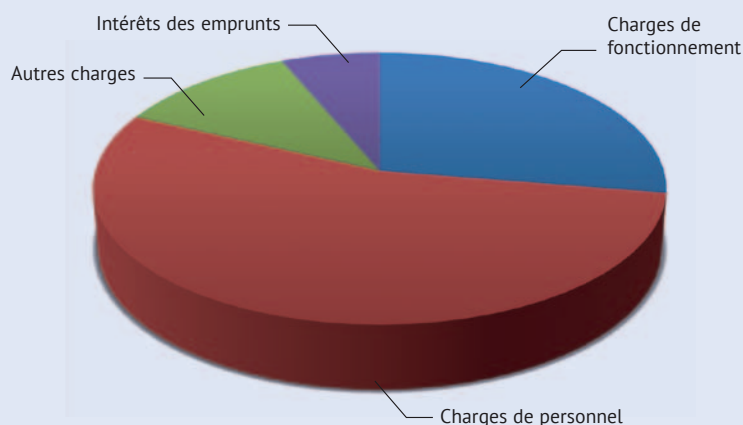
Pour 2015, il y a un fort recul des dotations de l'Etat. Mais la sage décision de ne pas remplacer les départs en retraite de notre personnel permet de compenser cette perte de recettes. Elle dispense également d'une augmentation des impositions communales, dont les taux ont même été réduits pour 2015 de plus de 4% pour neutraliser l'augmentation de ceux de Maine 301, du fait des transferts de compétences que la Communauté de Communes doit désormais financer.

En effet, les charges de personnel, qui représentaient plus de 54% du budget de fonctionnement en 2014, sont réduites à moins de 50% en 2015.

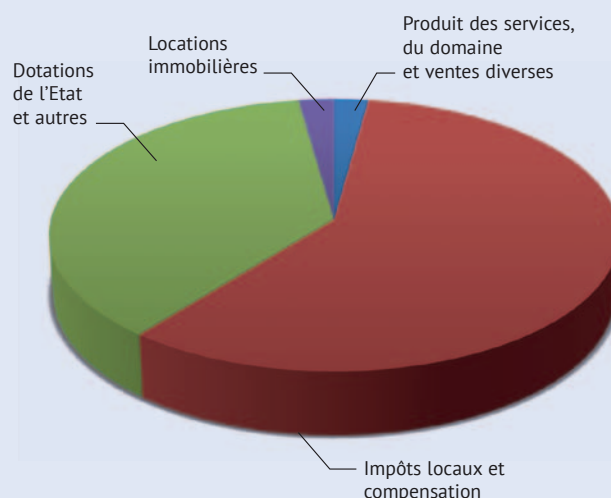
Nous sommes donc dans une phase de redressement des finances de notre commune. Phase qui durera certainement entre 5 à 10 ans et c'est pourquoi nous continuons d'explorer toutes les pistes d'économies dans nos charges de fonctionnement.

Ces gains libérés nous autorisent à réaliser le réaménagement des parkings rue de Rosay et dans le parc face au château, ainsi que la sécurisation des bâtiments publics (alarme et surveillance à distance). Ceci en autofinancement, comme les divers aménagements de sécurité : avenue du 8 mai 1945, abords des écoles publique et privée, etc...

■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2014	Prévisions 2015
Charges de fonctionnement	712 817 €	856 555 €
<i>dont</i> <i>énergie, carburant, eau</i>	241 294 €	259 945 €
<i>fournitures d'entretien, petit équipement et voirie</i>	101 384 €	125 950 €
<i>entretien, maintenance et réparation des bâtiments et matériels</i>	119 880 €	192 800 €
Charges de personnel	1 406 097 €	1 276 336 €
Autres charges (indemnités, service incendie, subventions aux associations)	302 945 €	286 161 €
Intérêts des emprunts	163 139 €	166 300 €
TOTAL	2 584 998 €	2 585 352 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2014	Prévisions 2015
Produit des services, du domaine et ventes diverses	72 275 €	57 000 €
Impôts locaux et compensation	1 956 507 €	1 577 417 €
Attribution de compensation Maine 301	-	456 650 €
Dotations de l'État et autres	1 236 072 €	984 986 €
Locations immobilières	74 668 €	60 401 €
TOTAL	3 339 522 €	3 136 454 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2014	Prévisions 2015
Équipements divers	57 435 €	264 436 €
Matériels, mobiliers	59 118 €	31 500 €
Immobilisations en cours	72 966 €	196 900 €
Opérations d'équipement	122 018 €	520 024 €
Remboursement capital d'emprunt	302 645 €	310 454 €
Dépenses imprévues	-	20 000 €
TOTAL	614 182 €	1 343 314 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2014	Prévisions 2015
Subventions reçues	49 657	143 843
Fonds de compensation TVA	0	220 968
Taxe d'aménagement	20 781	14 000
Excédent capitalisé	96 666	0
TOTAL	167 104 €	378 811 €

RECAPITULATIF	Réalisé 2014	Prévisions 2015
Charges de fonctionnement	2 584 998	2 585 352
Charges d'investissement	614 182	1 343 314
TOTAL DES CHARGES	3 199 180	3 928 666
Excédent N-1	105 975	413 421
Produits de fonctionnement	3 339 522	3 136 454
Produits d'investissement	167 104	378 811
TOTAL DES PRODUITS	3 612 601	3 928 686
Excédent net de l'année	413 421 €	-

Sur notre territoire, les élus ont travaillé sur ce dossier et ont décidé de transférer à Maine 301 au 1^{er} janvier 2015 :

- **La gestion de la bibliothèque**, située dans les locaux de Maine 301, rue Mazagran à Bonnétable, qui était prise en charge jusqu'au 31 décembre 2014 par notre commune.
- **La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage** (Le Maire de Bonnétable restant l'unique référent).
- **Le centre communal d'action sociale (CCAS)** dont la gestion antérieure à notre élection entraîne un déficit structurel de l'ordre de 120 000 € annuel pour Bonnétable !
- **La police municipale** : pour une meilleure présence sur le terrain et pour une meilleure efficacité sur notre territoire. Car les incivilités se multiplient et une réponse efficace est nécessaire, d'autant plus que l'on constate sur « la ville centre » du Département la création récente

d'une police municipale qui risque de faire se déplacer la délinquance vers nos campagnes.

Mais au-delà d'économies très incertaines, il s'agit à notre avis, de mieux répartir la charge du fonctionnement de ces services (bibliothèque, CCAS, gens du voyage) à destination d'un vaste bassin de vie et non sur la seule commune de Bonnétable.

Car notre situation financière catastrophique nous impose de faire des choix et des économies, et aussi de faire partager ces projets par nos collègues élus des communes partenaires.

Nous devons saluer leur compréhension et leur sage décision pour ces transferts qui se sont accompagnés du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

Car en matière de FPU c'est la commune de Bonnétable qui montre l'exemple en transférant sa fiscalité liée aux entreprises au profit de Maine 301, en contrepartie de l'attribution d'une compensation financière du même montant. Ce transfert va permettre à Maine 301 de bénéficier d'une dotation bonifiée qui va neutraliser une partie de la baisse des aides de l'Etat.

Nous traversons une véritable période de turbulence pour nos collectivités et nous devons alors mettre en place une vraie stratégie d'économies, sous peine de devoir une nouvelle fois faire payer « le contribuable », c'est-à-dire VOUS !

Nous avons pris l'engagement de **ne pas augmenter les taux d'impositions communaux**, sur la durée de notre mandat et nous nous y emploierons.



LA GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL

DES GENS DU VOYAGE

Il y a plusieurs années, la commune de Bonnétable s'est dotée d'une aire d'accueil des gens du voyage, bien que, avec moins de 5000 habitants, elle n'en avait pas l'obligation. Nous devons désormais en assumer les conséquences... et les coûts !

La commune a donc l'obligation de les accueillir en mettant à leur disposition des emplacements munis de toilettes, douches, électricité et eau.

En contrepartie, la communauté des gens du voyage a des devoirs : payer l'emplacement, l'énergie et ne pas stationner illégalement en dehors de cette aire d'accueil.

Mais les devoirs sont difficilement, voire nullement respectés par cette communauté depuis de nombreuses années à Bonnétable. Et le nouveau maire a décidé de prendre personnellement en main ce dossier difficile.



Or, la compétence a été transférée à Maine 301 au 1^{er} janvier 2015, conformément à la législation récente. Cependant, le lieu d'accueil étant situé sur le territoire de la commune de Bonnétable, il a semblé légitime à Jean Pierre Vogel, au titre de ses pouvoirs de police, de garder la maîtrise du respect du règlement intérieur pour le séjour des nomades.

Il s'agit donc d'un sujet complexe et qui peut devenir dangereux, y compris physiquement, pour les élus.

En effet, à l'occasion d'un stationnement illégal de plusieurs caravanes, le 19 janvier 2015, sur la voirie face au stade, Jean Pierre Vogel est allé à la rencontre des gens du voyage pour leur demander de bien vouloir se rendre sur l'aire d'accueil qui leur est aménagée. Il s'est alors fait encercler et insulté par une quinzaine de personnes. Puis il s'est fait molesté. Après un appel à la Préfecture, les caravanes ont été évacuées dans la soirée.

Puis, le 29 janvier 2015, 8 caravanes stationnées sur l'aire refusaient de payer leur séjour (3,50 € par jour et par caravane ...). Nouvelle intervention personnelle du Maire et régularisation de la situation le surlendemain avec l'aide de la gendarmerie.



A nouveau, le 30 avril 2015, une autre famille stationnée avec 9 caravanes refuse de payer, bien qu'étant propriétaire d'une grosse berline Mercedes de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

La situation a été, encore une fois, régularisée grâce à l'intervention personnelle du maire.

Il n'est pas admissible que ces communautés ne respectent pas les règles, alors qu'il a été engagé des financements publics importants pour les accueillir dans d'excellentes conditions. Sans parler des dégradations passées auxquelles nous avons dû faire face et qui sont alors payées par les Bonnétabliens.

Il était grand temps de faire enfin respecter les règles !

NOUVEAU, DU SCRABBLE À BONNÉTABLE !



Un club de Scrabble fonctionne désormais sur la commune. Il est ouvert à tous les amateurs de jeux de lettres, ainsi qu'aux scolaires qui seront les bienvenus. Les séances ont lieu chaque mercredi à 14h00, salle Saint-Sulpice derrière l'église, avec initiation pour les débutants.

Contact : Monique Bouvier-Krokos
02 43 29 48 71



LES TRÉTEAUX DE MALESTABLE



Une saison 2015 réussie pour la troupe des Tréteaux de Malestable qui présentait cette année "Au camping des flots bleus". Une pièce d'Yvon Taburet, mise en scène de Philippe Leblay, avec les décors de Patrick et Yvette Corbin, ainsi que Jacky et Yvette Diet. Une vingtaine de personnes

ont contribué à ce succès dont la première fut donnée à Bonnétable, suivie d'une tournée. Boëssé-le-Sec, Nogent-le-Bernard, Sillé-le-Philippe, La Chapelle-du-Bois, Cherré et Degré ont ainsi profité du succès de la pièce, dont la clôture après 3 mois de théâtre s'est achevée à Bonnétable. Treize comédiennes et comédiens, avec une première expérience pour certaines, ont divertit au total 1500 spectateurs enthousiastes. Tous ces bénévoles amoureux du théâtre de boulevard vous donnent rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles aventures !

LE COLLÈGE DE LA FORESTERIE

Le collège, à Bonnétable, a reçu le 2^{ème} prix du concours Mediatiks 2015

Mediatiks est le concours des médias scolaires, de l'école jusqu'au lycée. Il vise à valoriser la richesse et le dynamisme des productions scolaires, émissions de radio, journaux "papier" ou numériques, ainsi que l'engagement et la créativité des élèves, véritables journalistes en herbe.

Depuis la rentrée 2012, le collège de Bonnétable possède une Webradio baptisée "Forest'radio". Ce projet est



mené par deux professeurs du collège (M. Neveu et Mme Pissot) et la classe de 4^{ème}B. Elle a participé au concours en réalisant plusieurs émissions de radio, diffusées ensuite sur le site web du collège (<http://clg-laforesterie.sarthe.e-lyco.fr/>)

Les différents prix des médias scolaires

de l'académie de Nantes ont été remis à leurs lauréats (du CM1 jusqu'à la Terminale) au rectorat de Nantes, le 13 mai 2015, en présence de M. le Recteur et du dessinateur de presse "Nono". Le collège La Foresterie a reçu le 2^{ème} prix dans la catégorie "webradio". En guise de récompenses, les élèves sont repartis avec des livres, des clés USB et une tablette numérique pour la classe.



La mairie de Bonnetable a prêté le minibus afin que 7 élèves, un professeur et le principal puissent assister à la remise des distinctions.

UN PEU DE CIVISME !

Qui n'a jamais pesté de devoir nettoyer ses chaussures avant de rentrer chez lui car il avait marché sur une crotte de chien ? Qui n'a pas râlé d'être rentré



dans sa voiture et d'avoir mis des restes de crottes de chien sur le tapis ? Vive les mauvaises odeurs persistantes... Les chiens ont des besoins naturels et **c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines.**

Pour cela, il y a une solution, **ramasser les déjections.** Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage...

En attendant le jour où votre chien sera capable de le faire !

ESPACE ACCUEIL

TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE

Le bâtiment de la mairie date des années 1970 et les aménagements intérieurs souffraient d'apathie.

La rénovation de l'espace "accueil" de l'Hôtel de Ville a été un premier gros chantier de la nouvelle équipe municipale. Les murs, les sols, le mobilier, l'éclairage devenaient vieillissants. En septembre 2014, le Conseil municipal a décidé de confier son relookage à une architecte d'intérieur.



Avec l'aide d'artisans locaux, il lui a fallu repenser tous les espaces : accueil proprement-dit, les escaliers, les deux halls d'entrée, la signalétique extérieure, tout y est passé. Ses propositions validées en commissions, les travaux ont commencé en octobre 2014 et se sont poursuivis pendant 3 mois. Malgré les désagréments dus aux imposants travaux, l'accueil de la population a toujours été assuré.

Au fil des semaines, la mairie s'est littéralement métamorphosée. Les vieux meubles ont disparu pour être stockés dans d'autres bâtiments. Les murs se sont peu à peu dégarnis puis se sont colorisés de tons actuels. L'électricité a été remise aux normes, les sols prêts ont reçu un nouveau revêtement et les nouvelles menuiseries ont commencé à prendre forme.



Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'architecte a assuré son rôle de conseil. Les réunions de chantier se sont succédées. Le sénateur-maire, assisté de Patrick Corbin son adjoint en charge des bâtiments, a clairement défini certains choix. A d'autres moments, ils ont tous les deux improvisé certaines couleurs ou apporté quelques idées complémentaires.

La réception des travaux a eu lieu le 19 janvier 2015. Un nouvel espace "accueil" a pris forme et l'Hôtel de Ville de Bonnetable tout entier s'est modernisé. Une nouvelle vision extérieure, un espace confidentialité créé, un nouveau bureau dédié à l'urbanisme a été ouvert. Aujourd'hui, tout est prêt pour recevoir la population dans les meilleures conditions.



Seul le troisième niveau n'a pas encore été retouché. Dans le même esprit de modernité, la salle des mariages et la salle du Conseil municipal se feront un nouveau look prochainement. Ils en ont grand besoin !

TRAVAUX DES PARKINGS

Parking du parc du Château

Parking rue de Rosay

Grilles et soubassements du parc du château



La ville de Bonnétable s'est engagée dans un processus d'aménagements qui passe par la réfection du parking du parc du château et l'agrandissement du parking rue de Rosay. Une fois restaurées, ces surfaces situées à proximité du centre-bourg offriront un plus grand nombre de stationnements aux habitants de la commune.

Suite à la démolition d'un bâtiment imposant rue de Rosay, la possibilité de parking peut ainsi se développer et permettre de désencombrer la place du marché.

Le parking du parc face au château a été créé il y a plus de 10 ans. Devant sa forte fréquentation, l'usure est inévitable et il devient important de lui apporter une réfection de la couche de roulement. La surface à reprendre est d'environ 3000 m² qui seront également traités contre la poussière crayeuse et volatile du revêtement actuel.

La mairie s'est entretenue avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Sarthe. Car le château, inscrit comme monument historique, il convenait de trouver une solution en adéquation avec le caractère spécifique du site qui lui fait face. Plusieurs solutions ont été préconisées en surface par l'Architecte des Bâtiments de France et le choix d'un enrobé beige a été retenu.

La commune en profite pour restaurer ses grilles d'enceinte du parc et prolonger un réseau d'assainissement des eaux usées. Son existence est indispensable lors des grandes manifestations, notamment avec la présence des cirques ou des fêtes foraines.

Vieillis par le temps, les grilles du parc face au château, et leur support en pierre, demandent quant à eux une reprise. Les travaux consisteront à déposer les grilles et les murets de soubassement afin de les reposer sur un socle en béton. Les grilles seront restaurées, grenillées et repeintes à l'identique. Elles recouvriront un alignement vertical comme horizontal pour restituer un ensemble homogène et esthétique.

ONIAS MARTIN

La vérité historique

Une erreur ayant été écrite dans le précédent bulletin sur les conditions de la mort accidentelle du lieutenant Onias Martin, le 10 août 1944, voici rétablie la vérité, à partir du livre de Bernard Gaignard.

La position d'artillerie allemande installée sur la D60, aux lieux-dits "Les Péloisières", "Les Ecoubeaux" et "Les Petits Oiseaux", était composée de plusieurs pièces de gros calibre. Ces canons sont également une menace pour la ville de Bonnétable et ses habitants, qui pouvaient être pris sous un feu ravageur. Les troupes américaines ayant parfaitement repéré cette position allemande, avaient pris la décision de la détruire. C'est ainsi que les compagnies C du 81ème bataillon de chars (Sherman) et du 15ème bataillon d'infanterie mécanisée, le 5th armored division, font mouvement le 10 août vers 9h30 du matin.



En contournant la ville par Cîteaux, le Gué d'Aulaines et la route de "La Mandinière", qui longe l'orée de la forêt de Bonnétable, à partir du carrefour de l'Hermitage, la progression se fait à vive allure pour les chars et les half-tracks engagés.

Le lieutenant Onias Martin, chef de section de la compagnie C du 15th AIB, se trouve dans le half-track qui suit le premier char de la colonne. Rencontrant des problèmes de transmission avec la radio de bord du véhicule, il décide de monter sur le premier char afin d'utiliser la radio de celui-ci. Pour ce faire, un bref arrêt a lieu avant le carrefour de la route de Nogent-le-Bernard. Arrivé à hauteur du monument actuel, le char fait feu sur un canon anti-char allemand, embusqué sous les arbres à l'entrée du chemin des "Péloisières". Ce dernier tire au moment où l'obus américain éclate sur son essieu, ce qui a pour effet de dévier la trajectoire de l'obus allemand qui explose au sol à proximité immédiate du char américain. L'obus américain envoyé par le Sherman du caporal Louis Cannata avait atteint sa cible, un soldat allemand fut tué et l'anti-char anéanti.

Selon toute vraisemblance, le lieutenant Onias Martin qui s'était jeté à terre sur ordre de son capitaine, au moment où le char tirait, est tué par l'explosion d'une grenade accrochée à son brelage, celle-ci ayant été elle-même déclenchée par la projection d'un éclat de l'obus allemand qui avait explosé à proximité. Ce fut la mort immédiate pour le lieutenant Onias Martin. Il était âgé de 24 ans, 10 mois et 2 jours.

Le journal local rapporte que le corps d'Onias Martin fut laissé sur le bord de la route toute la nuit. Quand la colonne américaine repartit après les combats de la route de Nogent-le-Bernard, 769 G.I passèrent à côté du corps du Lt Martin."

UNE PRINCESSE S'EN EST ALLÉE

ISABELLE DE BOURBON DE PARME

Son Altesse Royale Isabelle de Bourbon de Parme s'est éteinte le 26 février dernier, à l'aube de ses 93 ans. Avec sa disparition se tourne une grande page de l'histoire de notre ville, tant l'illustre maison des La Rochefoucauld, dont elle était issue de par sa mère, Hedwige de La Rochefoucauld – sœur du dernier duc Sosthène – aura, depuis 1858, marqué de son empreinte la vie de notre cité.

D'un rapide tour d'horizon, la grande histoire retiendra surtout le nom de Sosthène de La Rochefoucauld, 4^{ème} duc de Doudeauville, député et figure de proue du mouvement monarchiste sous la III^{ème} république et grand acteur pendant trois décennies de la vie politique française. Élu conseiller général, il fut aussi de longues années maire de Bonnetable et sera l'un des créateurs de la ligne du Mamers - Saint-Calais dont une partie survit encore de nos jours sous une forme modifiée. C'est lui également qui, à la fin des années 1880, rénova le château, lui donnant son aspect devenu si familier aujourd'hui aux Bonnetabliens et dont les murs gardent le souvenir des visites du roi d'Angleterre ou de celui d'Espagne.

Plus près de nous, son fils cadet Armand s'impliqua lui aussi dans la vie politique et municipale, occupant notamment le poste de maire de 1908 à 1944, assurant ainsi 36 années de mandat ! Il fut aussi conseiller général de 1912 à 1944 et, pendant la dernière guerre, s'ingénia à atténuer les rigueurs de l'Occupation, ce qui n'était pas toujours facile. C'est par le mariage d'Hedwige, la

filie d'Armand, avec le prince Sixte de Bourbon-Parme qu'Isabelle, née de leur union, hérita de sang royal. La maison des Bourbons de Parme est en effet une branche cadette des Bourbons d'Espagne, issue de Philippe V – roi d'Espagne de 1700 à 1746 – l'un des petits-fils de Louis XIV. Alliés à de royales familles, les Bourbons de Parme donnèrent notamment à l'Autriche, en 1916, sa dernière impératrice en la personne de Zita (1989), tante de la princesse Isabelle; pendant le premier conflit mondial, l'empereur d'Autriche, beau-frère du prince Sixte, eut recours à ce dernier pour tenter de conclure, avec les Alliés, une paix séparée qui aurait pu sauver l'Empire et épargner surtout, de chaque côté, de nombreuses vies humaines. L'intransigeance française hélas ! s'y opposa.

Isabelle de Bourbon de Parme avait été mariée à Roger de La Rochefoucauld, appartenant à une autre branche que celle de Doudeauville et qui mourut prématurément de manière accidentelle en 1970. A la suite du décès de son oncle Sosthène, 6^{ème} duc de Doudeauville, également en 1970, le château de Bonnetable resta quelque temps en

indivision jusqu'à ce que des décès successifs rendent la princesse unique héritière. Las ! à la suite d'importants déboires, elle dut se résoudre à s'en séparer, au grand dam de nombreux Bonnetabliens qui n'avaient plus la même vision de leur château dont l'accès leur était désormais interdit. Chose qui aurait paru inimaginable du temps de la princesse qui, comme ses ancêtres, tenait à continuer la tradition en permettant, au moins deux fois l'an, à la population de franchir les grilles du château.

Bien qu'ayant une haute idée de sa naissance, Isabelle de Bourbon de Parme n'en montrait pas moins un degré d'affabilité très apprécié de tous ceux qui étaient amenés à la rencontrer. Et en manifestant son désir d'être inhumée à Bonnetable, où elle se plaisait, elle aura tenu à marquer sa fidélité à sa terre d'adoption qui s'en trouve ainsi honorée.



PAUL VISAGE

Mémoires de ma Patriote !

Figure emblématique, Paul Visage incarne la mémoire vivante de la Patriote de Bonnétable et se rappelle ses débuts, en 1943.



Il a 15 ans et s'entraîne au football le mercredi dans le pré de monsieur Guigne, rue du Rosay. « On faisait partir les vaches et on enlevait les bouses avant de jouer ». A l'époque, la Patriote comprend deux équipes de football et une équipe féminine de basket. Paul se souvient de ses compagnons comme de ces deux joueurs qui, pendant la guerre, se cachent à Bonnétable pour éviter le Service du Travail Obligatoire (STO).

Dans les années 1940, le sport est bien présent dans la région. Plusieurs clubs locaux coexistent : Aulaines a son équipe de football où jouent quelques prisonniers français. Ils viennent de Mulsanne et travaillent chez des particuliers. L'association privée de la "Jeanne d'Arc" accueille une section gymnastique et également une équipe de football. Leurs joueurs finiront par rejoindre la Patriote quelques années plus tard. A Bonnétable, on pratique aussi le cyclisme et une section "tir" voit le jour en 1950.

Il est rude de jouer au football dans ces années-là. Quand il pleut, les jeunes s'entraînent chez monsieur Bessin, l'actuel restaurant "Les Quatre saisons". A l'époque, il n'y a pas de vacances. Les garçons n'ont d'autres loisirs que de taper dans le ballon ou de jouer aux cartes. Paul Visage a quitté l'école à 13 ans et le travail ne lui laisse que peu de temps libre. Son père est marchand de bestiaux. Le dimanche, après avoir soigné les bêtes, il file sans rien dire à son père et rejoint son équipe.

Bonnétable est bien classée ! Les jeunes partent disputer des matchs contre Sablé, la Flèche ou contre d'autres équipes du département.

Monsieur Boulay emprunte le camion du grainetier et les conduit avec leur entraîneur, tous assis à l'arrière sur des caisses de fruits. "On partait à midi, on revenait en soirée. On n'était pas pressés. A cette époque, les parents ne s'inquiétaient pas. Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, on jouait", se souvient Paul. Aucun vestiaire sur le terrain ! Les joueurs nettoient leurs chaussures sous le robinet. Des chaussures en cuir avec le bout et les crampons en fer.



Le ballon aussi est en cuir, fermé d'un lacet. Il faut l'entretenir, le graisser car il prend l'eau ! "Quand il pleuvait, c'était lourd quand il nous tombait sur la tête !" Il ajoute : "En ce temps-là, on ne se plaignait pas. Il fallait se dépenser et il n'y avait pas de place pour les fainéants !" Les blessures, bras ou cheville cassés ne l'arrêtent pas...

Vers 1946, il intègre la toute nouvelle section d'athlétisme. "On faisait de la course sur 100 et 200 mètres". Un gendarme du village les entraîne sur le terrain de foot "Sosthène Vivien" (où se trouve actuellement Super U). Lors des fêtes de villages, il participe aux compétitions de course, mais sa passion reste le football !

Meneur dans l'âme, Paul Visage tiendra longtemps la place de capitaine. Puis il entraînera les équipes. Il quitte la Patriote en 1993, à l'âge de 65 ans. Passionné, il aura donné de son temps et toute son énergie pour que le football vive à Bonnétable.



LA PATRIOTE DE BONNÉTABLE

Les sections se sont réunies dès juin 2014 pour élaborer cette journée commémorative. Chaque club a désigné un interlocuteur pour participer aux réunions de travail. C'est donc un véritable collège qui a décidé de la colonne vertébrale : lieu et date de la manifestation, animations proposées, itinéraire de la parade, logo du tee-shirt. Deux semaines avant l'anniversaire, les habitants ont vu certaines vitrines du centre-ville ornées de peintures dédiées au sport, tandis qu'une banderole a été spécialement créée pour l'événement.



Malgré un climat incertain, plus de 300 personnes ont déambulé le samedi matin, au cours d'une parade emmenée par l'Harmonie municipale de Beaufay, suivie des élus. Après, un tour complet de Bonnétable, le cortège est revenu autour du stade Franc Maufay pour le discours du Sénateur-Maire Jean Pierre Vogel. Venus spécialement de Twistingen pour l'occasion, nos amis allemands ont offert deux arbres symboliques des échanges durables avec notre ville.



Durant l'après-midi, chaque section a présenté ses activités et proposé des animations : matchs pour certains (foot/hand), démonstrations pour d'autres (athlétisme, judo-karaté, tennis – tennis de table). Le public pouvait également s'essayer à diverses activités de VTT électrique sur un parcours, ou au banc d'échauffement pour le cyclisme. Sur le terrain Saint-André-de-Gely se tenait un concours de pétanque et, rue Joffre, une démonstration de billard. Pour les enfants, une cage à grimper ainsi que des voitures à pédales étaient à disposition gratuite.



En soirée, 180 personnes se sont retrouvées dans la salle Mélusine pour clôturer cette journée festive, à la hauteur de l'événement. Rendez-vous dans 100 ans ?

100 ANS ET

PAS UNE RIDE !

La Patriote de Bonnétable a fêté ses 100 ans le 23 mai. Créée en 1915, en pleine Première Guerre mondiale, l'association omnisports au maillot azur orné d'un trèfle à 4 feuilles rouges compte aujourd'hui 1000 licenciés. Ils sont regroupés au sein de 12 disciplines sportives : athlétisme, billard, cyclisme et cyclotourisme, football, handball, judo, karaté, rugby, pétanque, tennis et tennis de table.

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUILLET

Rallye Le Mans 50^{ème} Rallye Le Mans

DIMANCHE 12 JUILLET

Bric à brac parc du château comité des fêtes

LUNDI 13 JUILLET

Feu d'artifice parc du château

MERCREDI 15 JUILLET

Don du sang

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AOÛT

Course cyclisme comice

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Cinéma

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Cinéma

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Repas des cheveux argentés

VENDREDI 9 OCTOBRE

Cinéma + don du sang

VENDREDI 23 OCTOBRE

Cinéma

VENDREDI 6 NOVEMBRE

Cinéma

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Cyclo-cross parc du château

SAMEDI 15 DIMANCHE ET 16 NOVEMBRE

Automnales de peinture

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Cinéma

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Bourse aux jouets école maternelle

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

Cinéma

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Arrivée du père Noël

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Cinéma

ILS SE SONT UNIS DANS NOTRE MAIRIE !

LE 14 FÉVRIER 2015

Patrick SABATIER et Christelle CHÊNE

LE 18 AVRIL 2015

Gérard PLÉCIS et Sabrina RAIMOND

LE 23 MAI 2015

Julien HOUDMON et Marie HESLOT

LE 30 MAI 2015

David AUTHIE et Marcelo GOMEZ

LE 30 MAI 2015

Camille BERTHELOT et Mandy LAMBERT

LE 06 JUIN 2015

Anthony LABITTE et Mélanie GOUPIL

LE 06 JUIN 2015

Sébastien MÉNAGE et Lydie GÂCHE

LE 20 JUIN 2015

BUISSON Eric et MILCENT Isabelle

LE 20 JUIN 2015

JARDIN Jérémy et HOUÏ Séverine

LE 04 JUILLET 2015

**BLANCHARD Florian et
LECOMTE-BLONDEL Mathilde**

LE 04 JUILLET 2015

REGNIER Patrice et DOUARCHE Patricia

**A TOUS, NOUS SOUHAITONS NOS
VŒUX DE BONHEUR !**

A compter du 1^{er} septembre 2015, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de 9h00 à 12h00. Elle sera fermée tous les samedis en juillet et en août.



NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR...

2014

Maël MOULAY

NÉ LE 12 DÉCEMBRE 2014

Abel MERLE DES ISLES

NÉ LE 26 NOVEMBRE 2014

Maéva MASSOT

NÉE LE 23 DÉCEMBRE 2014

2015

Emma MOREAU

NÉE LE 02 JANVIER 2015

Hadrien DRENO

NÉ LE 07 JANVIER 2015

Enaïs OLIVIER

NÉ LE 21 JANVIER 2015

Tiago GYPTEAU

NÉ LE 27 JANVIER 2015

Evan LECESVE

NÉ LE 05 FÉVRIER 2015

Thiago RACAMIER

NÉ LE 10 FÉVRIER 2015

Lisa CHARTIER

NÉE LE 23 FÉVRIER 2015

Zoé FARDEAU

NÉE LE 07 MARS 2015

Lizéa GIRARD

NÉE LE 10 MARS 2015

Mathis THIMONT

NÉ LE 11 AVRIL 2015

Angèle EPINEAU

NÉE LE 19 AVRIL 2015

Oudayanti BACAR

NÉE LE 20 AVRIL 2015

Océane JULOU

NÉE LE 30 AVRIL 2015

Hugo NOLIERE

NÉ LE 21 MAI 2015

Léo ROCHER

NÉ LE 30 MAI 2015

Malo BROQUARD

NÉ LE 31 MAI 2015

Louise DAVID

NÉE LE 27 JUIN 2015

**NOUS LEUR SOUHAITONS LA
BIENVENUE SUR TERRE !**

BONNETABLE POINT COM

Mairie de Bonnetable

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable
Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09
Email : mairie@bonnetable.fr